

—C'est vrai. Cours lui porter un ou deux louis, commanda-t-elle.

Avril rattrapa le rustre dans le jardin.

—Tenez, voici pour adoucir votre regret de nous quitter, dit-il en lui glissant deux louis dans la main.

Au clair de la lune, Janerot vit briller l'or.

—Des jaunets ! ricana-t-il. Je crois bien que si, à ceux là, vous en ajoutiez encore deux autres, je vous communiquerais une drôle de découverte que j'ai faite dans la maison.

L'héritier devina une utile révélation.

—Parle, fit-il en donnant deux autres louis.

—Eh bien, notre bourgeois, apprenez que là-haut... je ne sais pas pourquoi, par exemple... les verrous qui ont résisté une première fois deviennent, à la seconde, de vrais fromages mous... Il n'y a qu'à pousser un peu fort pour les faire céder.

Et, lui montrant le dos sans plus rien dire, le rustaud reprit le chemin de sa chambre en grommelant :

—Faut espérer que je n'ai pas parlé dans l'oreille d'un idiot.

Tout en se répétant cette singulière confidence, Avril se hâta de regagner le petit salon.

En y arrivant, il le trouva désert.

Dès qu'elle l'avait vu disparaître à la poursuite de Janerot, madame d'Armangis avait couru s'enfermer dans sa chambre et, avec un sourd cri de joie sauvage, s'était saisie du calepin rouge qui, depuis quatre heures déjà, était enfoui dans sa poche sans que, devant le jeune homme, elle eût rien fait paraître de son irritante impatience de feuilleter ce livre.

—Enfin il est dans mes mains ! se dit-elle, quand, seule, elle put le dévorer d'un regard étincelant d'une indicible satisfaction.

Sous son doigt fébrile qui pesait sur la tranche, les pages du calepin tournèrent rapides, se montrant toutes, au passage, noiciens de la fine écriture du chevalier. Dans ce premier et sommaire examen, elle ne fit que constater les lignes nombreuses et menues qui couvraient le papier et ne s'aperçut pas de l'indéchiffable caractère de ce texte.

—Vraies pattes de mouches ! J'en aurai à lire jusqu'au point du jour ! pensa-t-elle.

Puis, comme elle entendait remonter Avril, elle se mit à sourire en murmurant :

—Demain matin, ce crédule garçon trouvera sa colombe envolée.

Et, à haute voix :

—Est ce toi, Paul ? demanda-t-elle en entendant l'héritier frapper discrètement à la porte.

—Oui, chère âme. Me quittes-tu donc si tôt ?

—Bonsoir, frère, répondit-elle.

—Frère... encore ? soupira le jeune homme suppliant.

La porte se rouvrit à moitié et, par l'entre-baillement, Berthe avança son délicieux visage, en disant d'un accent qui tremblait d'une pudique émotion :

—Sois généreux ! Laisse-moi encore ce soir te demander un baiser de frère.

—Et demain ? implora timidement l'amoureux en posant ses lèvres sur le front qui lui était offert.

La tête de Mme d'Armangis disparut et, derrière la porte qui venait de se refermer, sa voix répondit :

—Demain, à la même heure, nul obstacle n'existera plus pour toi.

Et, en même temps, retentit le bruit du verrou poussé par elle.

Les paroles de Janerot revinrent à la mémoire d'Avril en entendant le choc de la targette.

—Il claque ferme, ce verrou que le bonhomme prétend être en fromage mou ! se dit-il en regagnant sa chambre lentement.

Pendant qu'il s'éloignait, la jolie femme, l'oreille collée à la porte, écoutait s'éteindre le bruit de ses pas.

—Allons, fit-elle moqueusement, le bousoir fraternel s'est encore bien passé. Mon enflammé a consenti assez facilement à mettre des cendres sur son feu jusqu'à demain... Enfin la voilà finie, cette fatigante et interminable journée de comédie amoureuse !

L'horloge de l'église du village tinta onze heures dans le silence de la nuit au moment où Berthe, qui venait de se mettre au lit, ouvrit le calepin.

—Oh ! quel grimoire ! pensa-t-elle d'abord à première vue du griffonnage de M. de Saint-Dutaste.

Mais quand, avec plus d'attention, elle voulut comprendre le sens de toutes ces lignes qui apparaissaient inintelligibles à ses yeux, elle demeura stupéfaite. D'une main nerveuse, elle fit tourner les feuillets pour s'assurer si, à quelques endroits du carnet, le chevalier s'était départi de son mystérieux système d'écriture.

Dans tout le livre deux choses seules, en caractères usuels, étaient compréhensibles.

D'abord les titres des chapitres. Sous son doigt qui poussait les pages, Mme d'Armangis lut successivement au passage les rubriques suivantes : " La mort d'un premier mari. — Aventure galante d'un dragon. — Les amours de Nicole. — Les honoraires du médecin. — Le mariage de Mme Perrier. — Le drame de la maison Faustol. — Les exploits de François Bédache, veuve Pillois, etc., etc. "

Outre ces titres, se trouvaient encore, à la fin du volume, deux lignes, également intelligibles, dont la lecture fit tressaillir Mme d'Armangis. En forme de post-scriptum à ces longs récits, M. de Saint-Dutasse avait ajouté cette mention : " Des honteuses ou criminelles turpitudes relatées en ce livre, les irréfutables preuves ont été déposées par moi en lieu sûr. "

—Les preuves ! oui, c'est vrai ! balbutia-t-elle effrayée, il me fut les preuves ! sans elles, tous ces secrets, quand bien même j'arriverais à les déchiffrer, sont lettre morte pour moi.

Et, frémissante de peur, elle songea que son passé la faisait première intéressée à posséder ces preuves. Quand elle était venue rejoindre sa dupe en cette retraite, son projet avait été de désarmer l'héritier, mais sans savoir encore quelles étaient ses armes. Durant les heures que le calepin était resté dans la poche du peignoir où le jeune homme l'avait glissé et d'où elle n'avait osé le sortir, Mme d'Armangis, faute de connaître le contenu de ce livre, avait pu se croire sauvée. Cette mention finale lui prouvait qu'elle était loin d'avoir rien gagné. Au lieu d'être annexées aux récits qu'elles concernaient, les preuves en avaient été prudemment distraites et, comme le relatait la note, mises à l'abri.

—Moi qui voulait partir demain, laissant ici ce garçon sous l'orme ! grondait-elle avec rage.

Il était urgent d'arracher ces preuves à celui qu'elle en croyait possesseur, et, pour arriver à ce but, il était nécessaire de continuer la comédie d'amour à laquelle il s'était laissé prendre. En mauvaise créancière, qui avait la ferme intention de